Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique
30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax: 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

L'Inspecteur de l'Environnement,
à
Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Courrier arrivé le
19 SEP. 2018
SCSI

Objet : Ré-examen IED
SCEA ARNOU - MONTRAVERS
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2018 02449
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 13 septembre 2018

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant :

SCEA ARNOU

Numéro S3IC : 0579.02737
SIRET : 41146733500013

Adresse de l'exploitation : 1, Longeville, 79140 MONTRAVERS

Adresse administrative : 1, Longeville 79140 MONTRAVERS

bénéficiant :

- d'un arrêté préfectoral d'autorisation n° 5175 modifié du 8 décembre 2011 pour un effectif de 78 183 animaux-équivalents volailles.

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 14 mars 2018 par l'exploitant
Finalisée le 12 septembre 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission de l'Environnement Biologique Adjoint,

Dr Vet Cyrille GIRARD

L'inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX